

# CONVENTION « LES ENFANTINES » EXPOSITION-VENTE 2 au 5 juin 2011

## EGLISE ST PIERRE DE TOUQUES

Entre :

Création Culture en Pays d'Auge, association loi 1901 N° W143001303, ayant son siège 4 rue Louvel et Brière 14800 Touques  
Représentée par Mr Michel Laborde, Président  
ci-dessus dénommée « l'ORGANISATEUR »

et M \_\_\_\_\_

ci-dessus dénommé(e) « l'EXPOSANT »

Il est convenu ce qui suit:

Création Culture en Pays d'Auge organise du 2 au 5 juin 2011 une exposition-vente dédiée à l'univers de l'enfant (0-12 ans) dans l'Eglise St Pierre à Touques.

L'EXPOSANT s'engage à présenter les produits ou créations définis d'un commun accord pendant toute la durée de la manifestation et à installer son stand de manière à ce qu'il soit le plus attractif possible.

Il devra être présent aux horaires d'ouverture au public pour assurer les ventes et la bonne tenue de son stand.

L'ORGANISATEUR conserve une totale liberté de choix dans l'affectation et la réservation des stands. L'emplacement attribué doit être occupé exclusivement par son titulaire. La cession de tout ou partie de l'emplacement est formellement interdite.

**L'EXPOSANT se conformera aux instructions d'installation et de démontage (conditions et horaires) sans possibilité de dérogation. Aucun exposant ne sera autorisé à démonter son stand avant l'heure prévue. Il ne pourra en aucun cas exposer ses objets en dehors de la surface de son stand. Toute détérioration causée par lui-même ou ses collaborateurs aux locaux ou au matériel seront à sa charge.**

L'EXPOSANT déclare être en règle avec la législation française concernant son activité si elle est exercée à titre professionnel et justifiera seul de ses obligations en la matière.

Toute vente se fera directement entre l'EXPOSANT et son client.

L'ORGANISATEUR pourra mettre une ou deux tables à la disposition de l'EXPOSANT dans la mesure des disponibilités.

L'EXPOSANT devra indiquer ses besoins en la matière sur le bulletin de participation.

Création Culture en Pays d'Auge est assuré au titre de « responsabilité civile organisateur ».

Cette assurance ne comprend pas le vol. L'ORGANISATEUR décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets exposés. Il appartient à l'exposant de s'assurer personnellement contre le vol et le bris d'objets s'il le désire.

Création Culture en Pays d'Auge pourra selon le cas éditer et diffuser une liste ou un catalogue de l'exposition.

Les renseignements seront fournis par les exposants sous leur responsabilité ; L'ORGANISATEUR ne pourra être tenu pour responsable des erreurs ou omissions. L'EXPOSANT autorise l'ORGANISATEUR à utiliser ses éléments biographiques et à reproduire photos et images de ses oeuvres (communiquées ou prises lors de la manifestation) pour les besoins de la communication de ladite manifestation ou pour toute communication ultérieure ainsi que sur le site internet de l'association.

Dans le cas où, pour des motifs indépendants de la volonté de l'ORGANISATEUR, la manifestation n'aurait pas lieu, les demandes d'admission seraient annulées et les fonds versés remboursés sans intérêt à concurrence des frais engagés par l'ORGANISATEUR à la date de l'annulation.

En cas de désistement du fait de l'EXPOSANT, les sommes versées resteront acquises à Création Culture en Pays d'Auge.

D'une façon générale, L'EXPOSANT déclare prendre un engagement de non recours envers l'ORGANISATEUR pour l'ensemble des risques liés à sa participation à cette manifestation.

Tous litiges survenus dans l'exécution du présent règlement relèvera de la seule compétence du tribunal de commerce de Honfleur.

Fait à

Le

En deux exemplaires

2011

L'EXPOSANT

(Signature précédée de lu et approuvé+ cachet)

Pour Création Culture en Pays d'Auge  
Michel LABORDE

# CONVENTION « LES ENFANTINES » EXPOSITION-VENTE 2 au 5 juin 2011 EGLISE ST PIERRE DE TOUQUES

Entre :

Création Culture en Pays d'Auge, association loi 1901 N° W143001303, ayant son siège 4 rue Louvel et Brière 14800 Touques  
Représentée par Mr Michel Laborde, Président  
ci-dessus dénommée « l'ORGANISATEUR »

et M \_\_\_\_\_

ci-dessus dénommé(e) « l'EXPOSANT »

Il est convenu ce qui suit:

Création Culture en Pays d'Auge organise du 2 au 5 juin 2011 une exposition-vente dédiée à l'univers de l'enfant (0-12 ans) dans l'Eglise St Pierre à Touques.

L'EXPOSANT s'engage à présenter les produits ou créations définis d'un commun accord pendant toute la durée de la manifestation et à installer son stand de manière à ce qu'il soit le plus attractif possible.

Il devra être présent aux horaires d'ouverture au public pour assurer les ventes et la bonne tenue de son stand.

L'ORGANISATEUR conserve une totale liberté de choix dans l'affectation et la réservation des stands. L'emplacement attribué doit être occupé exclusivement par son titulaire. La cession de tout ou partie de l'emplacement est formellement interdite.

**L'EXPOSANT se conformera aux instructions d'installation et de démontage (conditions et horaires) sans possibilité de dérogation. Aucun exposant ne sera autorisé à démonter son stand avant l'heure prévue. Il ne pourra en aucun cas exposer ses objets en dehors de la surface de son stand. Toute détérioration causée par lui-même ou ses collaborateurs aux locaux ou au matériel seront à sa charge.**

L'EXPOSANT déclare être en règle avec la législation française concernant son activité si elle est exercée à titre professionnel et justifiera seul de ses obligations en la matière.

Toute vente se fera directement entre l'EXPOSANT et son client.

L'ORGANISATEUR pourra mettre une ou deux tables à la disposition de l'EXPOSANT dans la mesure des disponibilités.

L'EXPOSANT devra indiquer ses besoins en la matière sur le bulletin de participation.

Création Culture en Pays d'Auge est assuré au titre de « responsabilité civile organisateur ».

Cette assurance ne comprend pas le vol. L'ORGANISATEUR décline toute responsabilité en cas de vol ou de détérioration des objets exposés. Il appartient à l'exposant de s'assurer personnellement contre le vol et le bris d'objets s'il le désire.

Création Culture en Pays d'Auge pourra selon le cas éditer et diffuser une liste ou un catalogue de l'exposition.

Les renseignements seront fournis par les exposants sous leur responsabilité ; L'ORGANISATEUR ne pourra être tenu pour responsable des erreurs ou omissions. L'EXPOSANT autorise l'ORGANISATEUR à utiliser ses éléments biographiques et à reproduire photos et images de ses oeuvres (communiquées ou prises lors de la manifestation) pour les besoins de la communication de ladite manifestation ou pour toute communication ultérieure ainsi que sur le site internet de l'association.

Dans le cas où, pour des motifs indépendants de la volonté de l'ORGANISATEUR, la manifestation n'aurait pas lieu, les demandes d'admission seraient annulées et les fonds versés remboursés sans intérêt à concurrence des frais engagés par l'ORGANISATEUR à la date de l'annulation.

En cas de désistement du fait de l'EXPOSANT, les sommes versées resteront acquises à Création Culture en Pays d'Auge.

D'une façon générale, L'EXPOSANT déclare prendre un engagement de non recours envers l'ORGANISATEUR pour l'ensemble des risques liés à sa participation à cette manifestation.

Tous litiges survenus dans l'exécution du présent règlement relèvera de la seule compétence du tribunal de commerce de Honfleur.

Fait à

Le

2011

En deux exemplaires

L'EXPOSANT

(Signature précédée de lu et approuvé+ cachet)

Pour Création Culture en Pays d'Auge  
Michel LABORDE

1<sup>ère</sup> EDITION

# Les Enfantines

## EXPOSITION-VENTE

EGLISE ST PIERRE DE TOUQUES (à 2 km de Deauville)  
2 au 5 juin 2011

Création Culture en Pays d'Auge, Association loi 1901 a pour objet la promotion de la création sous toutes ses formes, notamment dans le domaine de l'artisanat d'art et des arts plastiques. Création Culture en Pays d'Auge, organise en juin 2011 la *première édition du salon LES ENFANTINES*, exposition-vente dédiée à l'univers de l'enfant (0-12 ans) dans le cadre exceptionnel de l'Eglise St Pierre de Touques (XI<sup>ème</sup> siècle - classée monument historique). Une occasion pour une vingtaine de créateurs de différents horizons d'exprimer leurs talents sur un même thème, de générer des échanges et de la communication autour de la création.

- Critères de sélection : créativité, originalité, qualité et innovation.
- Secteurs de création : mode, déco et accessoires (vêtements, petit mobilier et objets, jouets, doudous, tableaux, livres...)
- Promotion : affichage et distribution de flyers dans les offices de tourisme et chez les commerçants, invitations par mails.
- Presse : un dossier de presse est adressé aux journalistes de la presse locale (Pays d'Auge, Ouest-France, l'Eveil, etc) et radios.

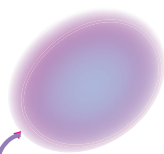
Nous serions heureux de vous compter parmi nos participants.

Si vous désirez vous inscrire à cette exposition et en raison des quotas dans chaque secteur d'activité, nous vous invitons à nous retourner dans les meilleurs délais les documents suivants :

- la demande d'admission
- un exemplaire de la convention signée
- un chèque du montant total à l'ordre de Création Culture en Pays d'Auge
- un dossier présentant votre activité avec des photos de vos créations  
(envoi par mail possible: [creaculture@orange.fr](mailto:creaculture@orange.fr))

Pour tout renseignement complémentaire, votre interlocutrice, Dominique LABORDE (06 71 52 71 05), en charge de la manifestation, reste à votre disposition.

Michel LABORDE  
Président



# Les Enfantines

**EXPOSITION-VENTE du 2 au 5 juin 2011**

**EGLISE SAINT PIERRE DE TOUQUES** (à 2 km de Deauville)

*Conditions de participation (espaces ouverts)*

**3 m<sup>2</sup> : 60 euros    6 m<sup>2</sup> : 95 euros    12 m<sup>2</sup> : 135 euros    14 m<sup>2</sup> : 150 euros**

**\* INSTALLATION : MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2011** de 14 h à 18 h30

**\* OUVERTURE AU PUBLIC : JEUDI 2 JUIN (vernissage à 18h) - VENDREDI 3 JUIN**

**SAMEDI 4 JUIN - DIMANCHE 5 JUIN** de 10h30 à 19h



Création Culture en Pays d'Auge - Association loi 1901 N°W143001303 - 4 rue Louvel et Brière Touques 14800 Deauville Tel. 06 71 52 71 05 - creaculture@orange.fr

**LES ENFANTINES - EXPOSITION-VENTE EGLISE ST PIERRE TOUQUES - 2 au 5 juin 2011**

**DEMANDE D'ADMISSION À REMPLIR LISIBLEMENT et à RETOURNER RAPIDEMENT**

**à Création Culture en Pays d'Auge 4 rue Louvel et Brière 14800 TOUQUES**

*TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE TRAITÉ*

Nom de l'entreprise:

Marque:

Adresse:

Mail:

@  
écrire lisiblement, merci

Tel.

Portable

Forme juridique:

Gérant/Responsable:

N° SIRET:

Nom et prénom du (ou de la) représentant(e) sur l'emplacement:

Type de produits exposés (*Prévoir mobilier de présentation*):

*L'EXPOSANT s'engage à présenter les produits ou créations définis d'un commun accord pendant toute la durée de la manifestation. Il devra soigner la présentation de son espace de manière à ce qu'il soit le plus attractif possible et en étudier la scénographie.*

Souhaitez-vous une table (2,20 m x 0,85m) OUI NON (*rayez la mention inutile*) Nombre:  ATTENTION 1 SEULE TABLE POUR 3M<sup>2</sup>

Prix de participation : euros ( m<sup>2</sup>)

- INSTALLATION : **MERCREDI 1<sup>er</sup> JUIN 2011** de 14h à 18h30 (**sans possibilité de dérogation**)

- VERNISSAGE : **JEUDI 2 JUIN** à 18h

- DÉMONTAGE : **DIMANCHE 5 JUIN 2011** à partir de 19h (**sans possibilité de dérogation**)

- RÉGLEMENT : **par chèque du montant TOTAL** à l'ordre de Création Culture en Pays d'Auge

**À JOINDRE IMPERATIVEMENT à la demande d'admission**

**\* Encaissement chèque : 18 MAI 2011**

Je soussigné(e)  
dont je joins un exemplaire signé.

déclare avoir pris connaissance des clauses de la convention,

Signature obligatoire (précédée de la mention "lu et approuvé")

A

le

2011